



Note de recherche

Le Baromètre de la confiance politique / Vague 15

Mars 2024

LE LIBÉRALISME ÉCONOMIQUE, NOUVEL ESPACE D'OPPOSITION ENTRE LE MACRONISME ET LE RASSEMBLEMENT NATIONAL

Luc Rouban

Directeur de recherche CNRS

luc.rouban@sciencespo.fr

La question des inégalités économiques est placée au cœur du débat politique. Elle recouvre tout autant les différences qui séparent les territoires dans leur accès aux services publics et privés que l'évolution à la baisse du pouvoir d'achat ou que la persistance d'une grande pauvreté. Ces inégalités ont parfois permis notamment à certains économistes¹ de renouer avec la théorie du vote de classe en mettant en lumière le poids des catégories sociales et spatiales dans les choix électoraux et notamment dans celui fait en faveur du Rassemblement national (RN). La question se pose cependant de comprendre pourquoi des catégories populaires et défavorisées comme des catégories moyennes plus ou moins déclassées, vont faire le choix de l'extrême-droite plutôt que celui de la gauche, en particulier de la gauche la plus engagée dans des projets de réforme fiscale et de redistribution des richesses.

Le Baromètre permet de répondre à cette question en forme de paradoxe : pourquoi des pauvres choisissent le RN plutôt que La France insoumise (LFI) alors même qu'une lecture économiste de leur situation devrait les conduire à miser sur les projets sociaux les plus généreux ? Une première réponse tient à ce que les choix électoraux ne reproduisent jamais fidèlement les situations économiques, ce qui est largement attesté par l'individualisation du vote et la désaffiliation partisane qui marque la fin, précisément, du « vote de classe ». Une seconde réponse tient, quant à elle, au rôle central des ressources culturelles dans le choix de l'extrême-droite, les électeurs du RN étant généralement moins diplômés que les électeurs de gauche partageant la même infortune économique et donc moins libéraux sur le plan culturel. Mais il existe également une troisième réponse, que l'on explore ici. Elle consiste à montrer que la France, pays supposé de l'égalité sinon de l'égalitarisme, est en fait un pays où le libéralisme économique se développe mais dans un contexte particulier, celui de la recherche de l'autonomie individuelle, qui reste parfaitement compatible avec le vote RN et pas du tout avec le vote de gauche traditionnel impliquant un engagement collectif.

La vague 15 du Baromètre de la confiance du CEVIPOF a été réalisée grâce à un partenariat entre le CEVIPOF, le CESE, Intérieure Mutuelle, CMA-France, EDF et l'Université Guido Carli - LUISS à Rome.

L'enquête de terrain Baromètre de la confiance politique a été réalisée par OpinionWay du 8 au 18 janvier 2024 auprès d'un échantillon représentatif de 3 521 enquêtés en France, de 1 632 en Allemagne, de 1 706 en Italie et de 1 820 en Pologne.

Ni l'enquête ni son traitement ni les analyses qui en sont tirées n'ont fait l'objet d'un recours à l'intelligence artificielle.

1.

Julia Cagé, Thomas Piketty,
*Une histoire du conflit
politique. Élections et
inégalités sociales en France
1789-2022*, Paris, Seuil, 2023

Les deux libéralismes économiques

La mise en perspective historique des données du Baromètre montre que les niveaux de confiance dans les acteurs centraux du capitalisme sont en hausse. Entre 2017 et 2024, la proportion d'enquêtés ayant globalement confiance dans les grandes entreprises privées est passée de 40% à 46% et la proportion de ceux ayant confiance dans les banques est passée dans le même temps de 27% à 40%. La confiance accordée aux PME reste relativement stable mais à un niveau moyen très supérieur, cette proportion passant de 76% à 79%.

Alors même que la remise en cause des normes de l'Union européenne comme la montée en puissance de thèses souverainistes, caractérisant autant les propositions du RN que celles de Reconquête voire de certains leaders des Républicains laissent penser que la majorité des Français serait en faveur d'une fermeture économique du pays, le Baromètre nous dévoile un autre paysage. La confiance envers l'Union européenne reste stable, 46% des enquêtés pensant que c'est une bonne chose pour la France d'en faire partie contre 45% en 2017. De la même façon, 43% des enquêtés pensent que la France doit s'ouvrir davantage en matière économique, soit une progression de 6 points par rapport à la vague 14 de 2023. Si on additionne cette proportion à celle des enquêtés qui estiment que rien ne doit changer, on obtient un total de 63% d'enquêtés considérant qu'une fermeture économique des frontières serait une erreur.

Il faut ici prendre la mesure de la difficulté à évaluer le niveau de libéralisme économique dont la définition peut être fort variable. On peut partir d'une définition négative impliquant la réduction des dépenses publiques et celle du nombre de fonctionnaires, le rejet de la fiscalité redistributive, l'idée de transférer les compétences du gouvernement à l'Union européenne, dont la raison d'être reste l'ouverture d'un libre marché des biens et des services en limitant les déficits publics et en préservant l'euro. Et on obtient alors des niveaux de libéralisme « budgétaire » assez bas. Mais on peut également adopter une définition autonomiste du libéralisme économique qui met l'accent sur la confiance que l'État doit porter aux entreprises, sur la confiance générale accordée aux grandes entreprises privées, sur le fait d'assumer sa propre recherche d'emploi, et on obtient alors des niveaux de libéralisme « entrepreneurial » bien plus élevés.

Cette différenciation des libéralismes économiques joue un rôle essentiel pour comprendre le ralliement des catégories moyennes et supérieures au RN. On peut en effet parfaitement désirer davantage d'autonomie individuelle, ce qui relègue alors la thèse populiste au magasin des antiquités, et, dans le même

temps, souhaiter davantage de fonctionnaires pour s'assurer d'une plus grande protection comme de services publics qui puissent correctement remplir leurs missions.

On peut alors créer deux indices de libéralisme économique. L'indice de libéralisme budgétaire repose sur les réponses positives aux questions : « faut-il réduire le nombre des fonctionnaires ? », « faut-il donner plus de pouvoir à l'Union européenne au détriment du gouvernement français ? » et les réponses négatives à la proposition : « pour établir la justice sociale, il faudrait prendre aux riches pour donner aux pauvres ».

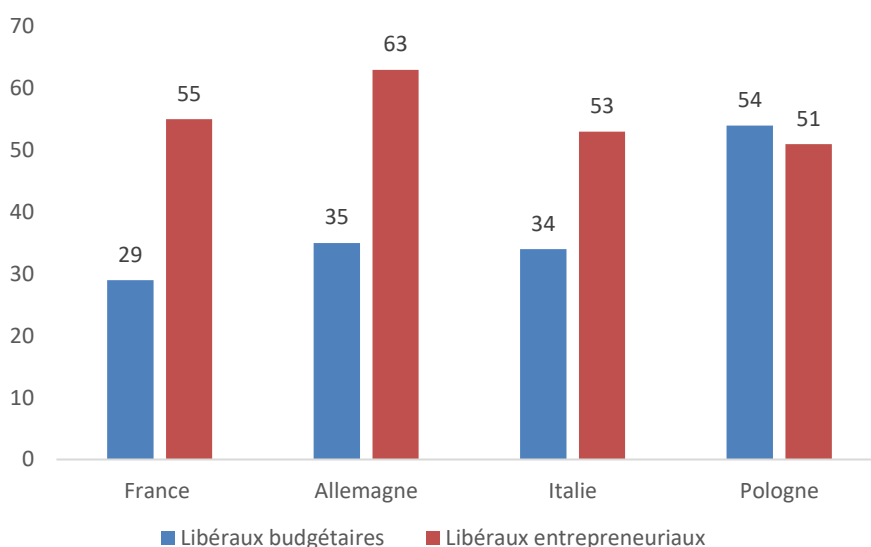
L'indice de libéralisme entrepreneurial ne met pas l'accent sur le fait de se débarrasser du joug de l'État mais de promouvoir l'entreprise et l'initiative individuelle. Il repose sur les réponses apportées aux questions « faites-vous confiance aux grandes entreprises privées ? », « l'État doit-il faire confiance aux entreprises ou les contrôler plus étroitement ? » et à la proposition : « les chômeurs pourraient trouver du travail s'ils le voulaient vraiment ».

Dans chaque cas, on dispose donc d'un indice allant de 0 à 3 en fonction du nombre de réponses allant dans le sens de l'indice. Chaque indice a ensuite été dichotomisé pour distinguer un niveau faible de libéralisme (aucune ou une réponse allant dans le sens libéral) et un niveau élevé (deux à trois questions allant dans le sens libéral).

On observe en premier lieu que la proportion d'enquêtés partageant en France un niveau élevé de libéralisme budgétaire est de 29% alors que celle des enquêtés partageant un niveau élevé de libéralisme entrepreneurial est de 54%. Il apparaît donc clairement que les deux registres sont différents. Du reste, seuls 37% des libéraux entrepreneuriaux sont également des libéraux budgétaires. En tout, 34% de tous les enquêtés sont à la fois très favorables aux entreprises privées et hostiles à des mesures visant à réduire l'État-providence. C'est ici que se joue la confrontation entre le macronisme et le RN.

Si l'on mène la comparaison avec les trois autres pays étudiés dans l'enquête, on voit alors que la France se distingue en moyenne par une proportion moindre d'enquêtés libéraux budgétaires hostiles à l'intervention de l'État, ce qui vient confirmer le rôle attribué classiquement à ce dernier, mais, en revanche, qu'elle se situe juste derrière l'Allemagne dans la proportion d'enquêtés voulant jouer la carte de l'entreprise et du libéralisme d'autonomie.

Graphique 1 : Les deux types de libéralisme par pays
(% se situant sur la partie supérieure des indices)



Source : Luc Rouban, CEVIPOF, Baromètre de la confiance politique, vague 15.

L'organisation sociale des libéralismes

Chacun de ces deux libéralismes n'a pas le même ancrage social. En France, le libéralisme budgétaire, qui consiste à réduire le poids de l'État et des dépenses de transfert, caractérise bien plus les catégories supérieures que les catégories populaires et moyennes². En revanche, et on mesure ici le poids politique de ce résultat, le libéralisme entrepreneurial et la recherche de l'autonomie économique sont très également répartis. Prenons quelques exemples. Le libéralisme budgétaire est fortement défendu par les grands indépendants, professions libérales et chefs d'entreprise, comme par les cadres du privé à hauteur de 35% et surtout par les retraités de professions supérieures à concurrence de 52% alors que les employés ou les ouvriers du privé ne le partagent qu'aux alentours de 25%. L'appartenance au secteur public reste ici assez discriminante puisque les cadres du public ne défendent ce type de libéralisme qu'à 17% et les employés du public à 20%.

En revanche, le libéralisme entrepreneurial est fortement défendu par 52% des grands indépendants, 50% des cadres comme des employés du privé mais également par 56% des ouvriers qualifiés. Au sein du secteur public, on voit apparaître une ligne de fracture entre les cadres, nettement en retrait (32% sont fortement favorables au libéralisme entrepreneurial), et dont une grande partie sont des enseignants, et les agents de catégorie intermédiaire ou les employés qui s'alignent sur la moyenne autour de 50%, ce qui montre au passage que la faible attractivité des fonctions publiques trouve l'un de ses moteurs dans l'évolution des représentations concernant l'entreprise.

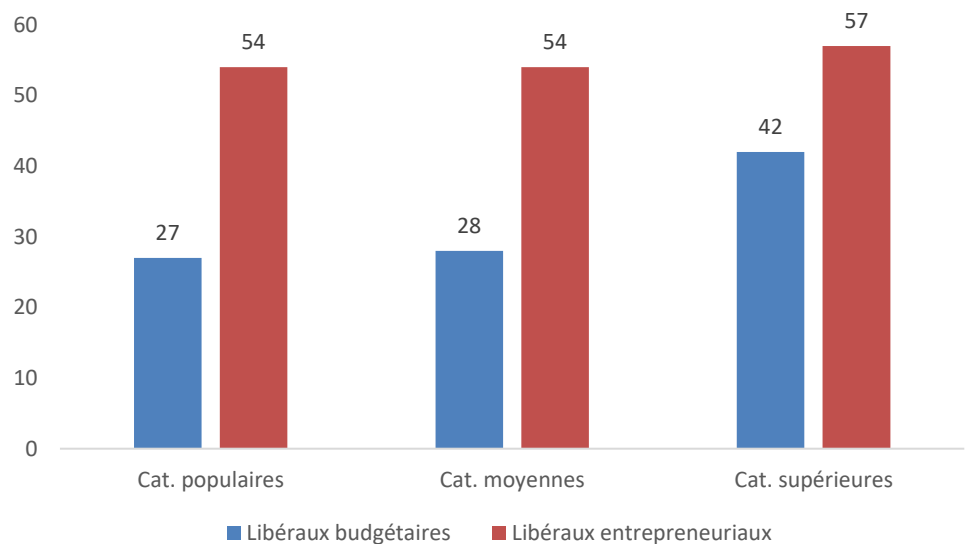
D'une manière générale, la tranche d'âge n'a pas beaucoup d'effet sur le niveau de libéralisme au moins jusqu'à la tranche des 65 ans et plus qui s'avère bien plus libérale. Si les partisans du libéralisme budgétaire constituent 24% des 18-24 ans, ils sont encore 30% chez les 50-64 ans mais 40% chez les 65 ans et plus. Il en va de même en matière de libéralisme entrepreneurial : 48% chez les 18-24 ans contre 50% chez les 50-64 ans mais 65% chez les 65 ans et plus.

2. La définition des catégories socioprofessionnelles est donnée en annexe

Le décalage entre les deux types de libéralisme s'observe ensuite sur la distribution des diplômes. Le libéralisme budgétaire ne s'affirme qu'à partir du niveau Bac+2 et master (31% dans les deux cas) pour mobiliser la moitié des titulaires d'un doctorat ou d'un diplôme de grande école (46%). Le libéralisme entrepreneurial reste en revanche distribué de manière très homogène puisque sa défense est le fait de 57% des titulaires d'un diplôme de niveau CAP contre 59% de ceux qui sont passés par les grandes écoles ou ont fait de longues études universitaires.

La seule variable qui introduit des variations statistiques régulières dans le degré de libéralisme, quel qu'il soit, est le niveau de précarité économique. Pour le mesurer, on a créé un indice constitué de trois variables : le fait de s'en sortir très difficilement ou difficilement avec les revenus du ménage, d'avoir une probabilité assez forte de se retrouver ou qu'un des membres de son entourage familial se retrouve au chômage et de se situer sur le premier quartile du revenu par foyer calculé selon les normes de l'INSEE en prenant en compte le nombre de personnes et d'enfants de moins de 14 ans. Au total, l'indice va donc de 0 à 3. La proportion d'enquêtés défendant fortement le libéralisme budgétaire passe de 38% au niveau 0 de précarité économique à 19% au niveau 3 alors que la proportion de ceux qui défendent le libéralisme entrepreneurial passe dans le même temps de 64% à 43%, un différentiel de vingt points dans les deux cas. Mais presque un enquêté en situation de forte précarité sur deux reste néanmoins fortement favorable au libéralisme entrepreneurial, ce que la gauche devrait peut-être prendre en considération.

Graphique 2 : **La proportion d'enquêtés fortement libéraux par catégorie sociale en France (% de la partie haute des deux indices)**



Source : Luc Rouban, CEVIPOF, Baromètre de la confiance politique, vague 15.

L'appétence pour l'entreprise chez les jeunes et les précaires

Ces premiers résultats se trouvent confirmés par les réponses données à une question portant sur le fait de savoir si les enquêtés, dans leur vie professionnelle, aimeraient ou aurait aimé créer leur propre entreprise. En ne retenant alors que les actifs ou les anciens actifs à la retraite et en écartant les lycéens, les étudiants et les personnes au foyer, on peut constater que ce désir n'est nullement négligeable. En effet, 38% des enquêtés français comme des enquêtés allemands répondent positivement alors que cette proportion augmente encore en Pologne (49%) et surtout en Italie (59%) où, il est vrai, la production industrielle et de services repose bien davantage sur des PME. On a également posé la question de savoir s'il pourrait s'agir d'une entreprise artisanale et la réponse est positive chez 33% des enquêtés français contre 25% des enquêtés allemands, 36% des enquêtés polonais et 46% des enquêtés italiens.

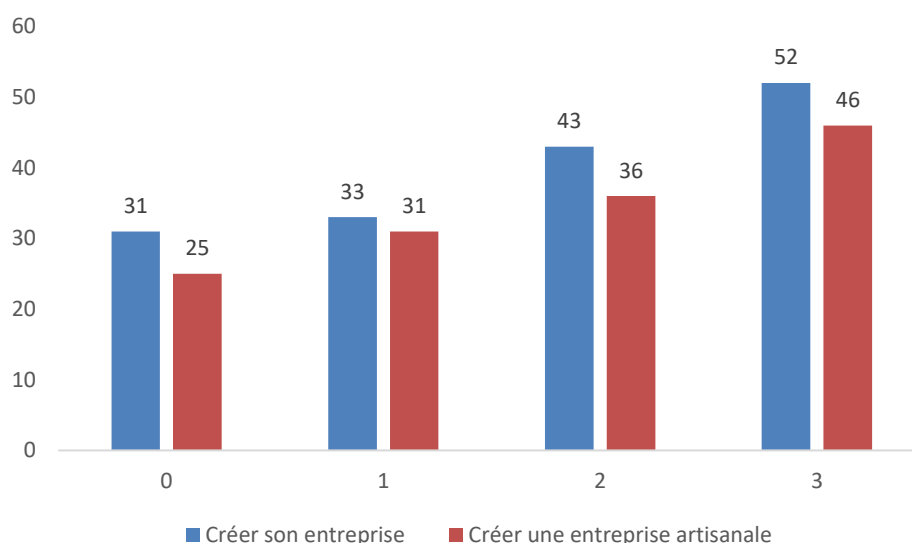
3.

La définition des générations est donnée en annexe

Quelles sont les variables qui jouent le plus en France sur le désir de créer sa propre entreprise ? On n'enregistre pas de variations particulières par catégorie socioprofessionnelle : 37% de réponses positives dans les catégories populaires, 34% dans les catégories moyennes et 40% dans les catégories supérieures. En revanche, deux dimensions jouent considérablement. Cet intérêt pour la création d'entreprise s'affirme surtout dans les générations les plus jeunes : 28% de réponses positives chez les boomers, 38% dans la génération X, 42% dans la génération Y et 55% dans la génération Z³. On est donc bien loin d'une convergence des jeunes vers une forme de contestation générale de l'économie de marché, bien au contraire.

Mais on remarque également, et peut-être surtout, que le niveau de précarité économique a lui aussi une influence considérable sur cette ambition. Cependant, et contrairement à ce que l'on pourrait penser *a priori*, ce sont bien les plus précaires qui expriment le plus le souhait de créer leur propre entreprise. Ce n'est pas tant le niveau de revenu du ménage qui joue que le risque de se retrouver au chômage ou la difficulté à s'en sortir financièrement. C'est ainsi que 50% de ceux qui disent qu'il ou qu'un des membres de leur foyer a un fort risque d'être au chômage et 47% de ceux qui s'en sortent « très difficilement » avec les revenus du ménage souhaiteraient ou auraient souhaité créer sa propre entreprise.

Graphique 3 : Le désir de créer sa propre entreprise (en général ou spécifiquement artisanale) selon le degré de précarité économique (%)



Source : Luc Rouban, CEVIPOF, Baromètre de la confiance politique, vague 15.

Lecture : Les enquêtés se situant à l'échelon maximal de 3 de l'indice de précarité sont 52% à souhaiter créer leur propre entreprise.

Les chemins de la réussite

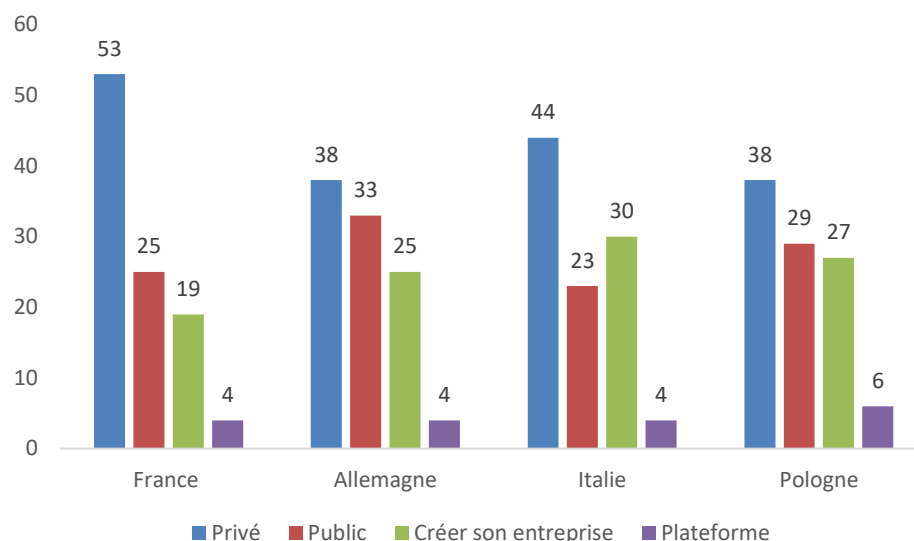
Cette appétence pour la création d'entreprises en général et d'entreprises artisanales en particulier n'est pas seulement liée à un désir d'autonomie ou à une situation économique fragile. Elle correspond également à une évolution des représentations sur les chemins de la réussite sociale. On touche ici au statut de salarié mais aussi au choix entre secteur privé et secteur public à un moment où la faible attractivité des fonctions publiques fait peser des menaces sur un recrutement de qualité dans les services publics. On a donc posé une question sur le point de savoir « où a-t-on le plus de chances de réussir dans la vie : est-ce en travaillant dans le secteur privé, dans le secteur public, en créant sa propre entreprise ou bien en travaillant en indépendant sur des plateformes numériques ? ».

4.

Luc Rouban, « La faible attractivité des fonctions publiques ou le retour de l'État médiocre », *Actualité juridique Fonctions publiques*, 2024, à paraître

Comme le montre le graphique 4, le profil des enquêtés français est loin de correspondre à l'image d'un pays où le service de l'État serait prioritaire et particulièrement attractif, ce qui est d'ailleurs confirmé par l'affaïssissement de l'attractivité des concours de la fonction publique depuis le début des années 2000⁴. La réussite passe principalement par le salariat du secteur privé et c'est même le seul pays de la comparaison où cette proportion dépasse les 50%. L'idée de réussir en créant sa propre entreprise reste en revanche moins fréquente en France où les conditions ne sont toujours pas réunies, semble-t-il, pour que la création d'entreprises viables soient enfin réunies, qu'il s'agisse du poids des normes bureaucratiques ou de la faible propension des banques à faire confiance et à prêter à celles et ceux qui n'ont pas beaucoup de patrimoine en garantie. La possibilité, quant à elle, de réussir en travaillant en indépendant pour des plateformes numériques reste très théorique.

Graphique 4 : Les voies de la réussite par pays (%)



Source : Luc Rouban, CEVIPOF, Baromètre de la confiance politique, vague 15.

Le choix d'un secteur permettant d'augmenter ses chances de réussite reste néanmoins fortement influencé par le milieu professionnel. Si l'on regarde les réponses données par les seuls actifs ou anciens actifs, on voit que la création d'entreprise est privilégiée par les indépendants (40%), que le secteur privé est surtout choisi par les salariés du privé (66%) et que le secteur public arrive en tête chez les fonctionnaires (40%) mais pas chez les agents des entreprises publiques (36% alors que 40% citent le secteur privé). Ces résultats indiquent néanmoins que 80% des indépendants, 60% des fonctionnaires, 64% des agents d'entreprises publiques et 83% des salariés du privé estiment que le secteur public n'est pas la meilleure voie pour réussir dans la vie.

Le nouveau compromis politique autour du libéralisme économique

Dans la construction historique du paysage politique français, la lutte autour du libéralisme économique a toujours été au centre de la distinction entre la droite et la gauche. L'idée de sortir le libéralisme de ce clivage a toujours été portée, depuis les années 1960, par les centristes ou le giscardisme puis, plus récemment, par le macronisme qui a développé une doctrine du pragmatisme économique et social. La montée en puissance du vote RN peut, quant à elle, s'expliquer assez largement par la recherche d'un compromis politique entre faible libéralisme culturel (moins d'immigrés, politique pénale plus répressive) et libéralisme économique modéré par le besoin de préserver les services publics et l'État-providence⁵. Ce glissement vers une droite autoritaire mais sociale a permis au RN de récupérer l'héritage gaulliste (État fort et démocratie directe) comme de contourner les Républicains attachés depuis longtemps à défendre un libéralisme économique de type budgétaire insistant sur la réduction des déficits, de la dette publique et du nombre de fonctionnaires. En revanche, par qui est capté en priorité le développement du libéralisme entrepreneurial ?

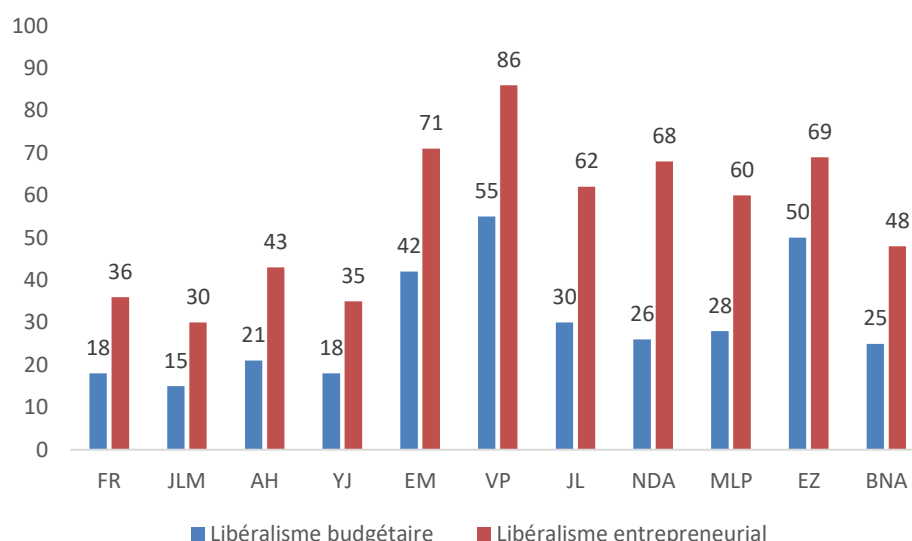
5.

Luc Rouban, *La vraie victoire du RN*, Paris, Presses de Sciences Po, 2022 ; Pascal Perrineau (dir.), *Le vote clivé*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2022

Pour répondre à cette question, on peut comparer la distribution des deux types de libéralisme économique en fonction du vote au premier tour de l'élections présidentielle de 2022. Comme le montre le graphique 5, les électeurs du RN se caractérisent et par un niveau faible de libéralisme

budgétaire et par un niveau élevé de libéralisme entrepreneurial. Ils se distinguent des électeurs de Reconquête par un moindre niveau de libéralisme budgétaire. En revanche, on peut voir que le niveau de libéralisme entrepreneurial est très proche dans les électorats d'Emmanuel Macron, de Nicolas Dupont-Aignan, de Marine Le Pen et d'Éric Zemmour. Les électorats de gauche sont en total décalage sur les deux registres du libéralisme économique.

Graphique 5 : Le niveau de libéralisme budgétaire et de libéralisme entrepreneurial par électorat au premier tour de l'élection présidentielle de 2022 (% en inscrits sur la partie haute des indices)



Source : Luc Rouban, CEVIPOF, Baromètre de la confiance politique, vague 15.

Lecture : FR : Fabien Roussel ; JLM : Jean-Luc Mélenchon ; AH : Anne Hidalgo ; YJ : Yannick Jadot ; EM : Emmanuel Macron ; JL : Jean Lassalle ; VP : Valérie Pécresse ; NDA : Nicolas Dupont-Aignan ; MLP : Marine Le Pen ; EZ : Éric Zemmour ; BNA : votes blancs et nul, abstention. On n'indique ici que les électorats dont les effectifs sont suffisants pour un traitement statistique fiable.

Conclusion

L'analyse des résultats de la vague 15 du Baromètre montre la grave erreur d'analyse de nombreux commentateurs qui ont négligé de voir l'émergence d'un libéralisme économique nouveau qui n'est pas un libéralisme budgétaire, « anti-fonctionnaires », mais un libéralisme entrepreneurial, d'autonomie. Derrière ce libéralisme, on retrouve la recherche d'une émancipation individuelle comme des moyens d'une mobilité sociale accrue dans un pays marqué par des structures anciennes où la réussite passe en priorité par la possession de diplômes prestigieux au détriment de l'expérience professionnelle ou du savoir-faire. La création d'entreprise devient alors le moyen de contourner une société du classement et du rang dont l'anthropologie politique reste prisonnière de normes érigées par la construction de l'État moderne à partir du XVII^e siècle. On trouve ici également l'un des moteurs du vote RN qui n'est pas seulement le résultat d'un choix autoritaire ou « populiste » ou « fasciste ». Ce choix reste pour beaucoup d'électeurs celui d'une droite sociale. Ils restent coincés entre une droite néolibérale qui voudrait réduire l'offre de services publics, alors que la misère de ces services est au cœur des crises à répétition que connaît la France depuis 2017, et une gauche qui s'est radicalisée et qui ne jure que par la redistribution

fiscale et l'égalité sans prendre conscience de la demande d'autonomie par l'entreprise privée. La confrontation entre macronisme et RN ne se fera donc pas seulement sur le terrain de l'immigration ou du droit pénal mais également sur le terrain économique où l'impatience grandit face aux contraintes bureaucratiques, comme vient de l'illustrer la crise de l'agriculture.

Annexes

La définition des catégories socioprofessionnelles

Celles-ci sont définies de la manière suivante : les catégories populaires comprennent les artisans, les commerçants, les employés, les policiers et militaires, les employés administratifs d'entreprise, les employés de commerce, le personnel des services directs aux particuliers, les ouvriers qualifiés, les chauffeurs, les ouvriers non qualifiés, spécialisés, les ouvriers agricoles, les anciens employés, les anciens ouvriers, les chômeurs n'ayant jamais travaillé. Les catégories moyennes comprennent : les professeurs, professions scientifiques, les contremaîtres, les agents de maîtrise, les employés civils et agents de service de la fonction publique, les personnes au foyer, les agriculteurs exploitants, les professions de l'information, des arts et des spectacles, les instituteurs et assimilés, l'encadrement de la santé et du travail social, le clergé et religieux, l'encadrement administratif de la fonction publique, l'encadrement administratif et commercial des entreprises, les techniciens. Les catégories supérieures comprennent : les chefs d'entreprise de 10 salariés et plus, les professions libérales, les cadres de la fonction publique, les cadres administratifs et commerciaux d'entreprise, les ingénieurs et cadres techniques d'entreprise.

Les générations

On a repris ici la classification utilisée par les études sociologiques et commerciales qui distinguent :

- Les « boomers » nés entre 1945 et 1964, qui ont connu dans leur jeunesse le plein emploi et une croissance forte de l'économie ;
- La génération X qui réunit ceux qui sont nés entre 1965 et 1979, ayant connu les chocs pétroliers et la montée du chômage ;
- La génération Y, dénommée également celle des *Millenials*, qui regroupe ceux qui sont nés entre 1980 et 1994, marquée par le développement d'Internet mais également par un rapport au travail plus exigeant et une attente de règles éthiques de la part des entreprises ;
- La génération Z de ceux qui sont nés entre 1995 et 2000 (que l'on prolonge jusqu'en 2006 pour englober ici tous les enquêtés), caractérisée par son insertion dans le numérique, sa connectivité et sa créativité supposée telle qu'elle est vue par les études de marketing.
- On a ajouté la génération de la guerre, réunissant ceux qui sont nés entre 1927 et 1944, et qui ont connu les effets directs ou indirects de la Seconde guerre mondiale. Cette génération n'est pas référencée ici faute d'effectifs suffisants pour des comparaisons fiables.
-